Envoyé en préfecture le 23/03/2026
Reçu en préfecture le 23/03/2026
Publié le
ID : 029-212902852-20260320-DELIB200326009-DE

COMMUNE DE TRÉFLAOUÉNAN

Département du Finistère

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Date de convocation : 16 mars 2026	Le vendredi vingt mars deux mil vingt-six à dix-huit heures trente, le Conseil Municipal, légalement convoqué s'est réuni sous la présidence de Monsieur PONTU Jacques.
Membres : En exercice : 15 Présents : 15 Votants : 15	**Présents** : PONTU Jacques, OLLIVIER Serge, MUZELLEC Marie-Catherine, GUEGUEN Serge, GRALL Florence, RAZIL Jean-Luc, HALLER Patrick, MILIN Catherine, LE REST Jocelyne, LAURANS Delphine, ABGRALL David, LE LEZ Laurie, MONTAC Henri, DIDOU Charlez, EDERN Carole.
Secrétaire de Séance Serge OLLIVIER	
N° Délibération	**DELIB200326009**

OBJET : DESIGNATION DES MEMBRES DE LA COMMISSION D'APPEL D'OFFRES

Monsieur le Maire, rappelle qu'il convient de reconstituer la commission d'appel d'offres pour la durée du mandat suite au décès de M. René Milin.

Considérant qu'outre le maire, son président, cette commission est composée, pour les Communes de moins de 3500 habitants, de 3 membres du conseil municipal élus par le conseil à la représentation au plus fort reste (3 titulaires et 3 suppléants).

Toutefois, en application de l'article L 2121-21 du code général des collectivités territoriales, si une seule candidature a été déposée pour chaque poste à pourvoir au sein des commissions municipales, ou si une seule liste a été présentée après appel de candidatures, les nominations prennent effet immédiatement, dans l'ordre de la liste le cas échéant, et il en est donné lecture par le maire.

Vu les articles L 1414-2 et L 1411-5 du code général des collectivités territoriales,

Considérant qu'il convient de désigner les membres titulaires de la commission d'appel d'offres et ce pour la durée du mandat.

Cette désignation doit avoir lieu à bulletin secret. Il convient de procéder de même pour l'élection des suppléants en nombre égal à celui des titulaires ;

-Sont candidats au poste de titulaire : Serge OLLIVIER – Jean-Luc RAZIL – Serge GUEGUEN

-Sont candidats au poste de suppléant : Laurie LE LEZ – Marie-Catherine MUZELLEC – Henri MONTAC

Sont ainsi déclarés élus :

MM. Serge OLLIVIER – Jean-Luc RAZIL – Serge GUEGUEN, membres titulaires

MM. & Mmes Laurie LE LEZ – Marie-Catherine MUZELLEC –Henri MONTAC, membres suppléants, pour faire partie, avec l'autorité habilitée à signer les marchés publics passés par la commune, Président, de la commission d'appel d'offres.

Pour extrait conforme,

Le Maire,
Jacques PONTU

MAIRIE DE TREFLAOUENAN

Le Secrétaire de séance,
Serge OLLIVIER

Certifié exécutoire par transmission électronique
A la Préfecture de Quimper le
Affiché en Mairie le